

513530-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services d'assurance – ASSURANCES « Responsabilité Civile, Assistance voyages & Individuelle Accidents »

OJ S 141/2026 24/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Université Libre de Bruxelles

Adresse électronique: marches.publics@ulb.be

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: ASSURANCES « Responsabilité Civile, Assistance voyages & Individuelle Accidents »

Description: ASSURANCES « Responsabilité Civile, Assistance voyages & Individuelle Accidents »

Identifiant de la procédure: 1d4d54d0-5547-4ebf-9922-877683d50059

Identifiant interne: PPP0LF-5994/6823/Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 5

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 5

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Responsabilité Civile et Protection Juridique

Description: Responsabilité Civile et Protection Juridique

Identifiant interne: Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il dispose de fonds propres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire devra, sous peine de non-sélection, avoir une marge de solvabilité de minimum 110% par année et pour les 2 derniers exercices comptables disponibles.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Une liste des principales prestations similaires au présent marché au cours des trois dernières années à dater de la publication du guide de sélection. En cas de remise d'offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire joindra alors chacun des certificats requis. Une attestation peut recouvrir plusieurs lots. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire démontre, avec sa liste, qu'il dispose, par année, d'un minimum de deux références de services similaires pour : - le lot 1 poste 1 - le lot 2 - le lot 3

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Critères de sélection L'attestation d'agrément délivrée par la FSMA ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer le ou les lots d'assurances spécifiques pour lesquels une offre devra être déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique Le soumissionnaire fournit une Attestation sous forme d'agrément Loi 1967 à exercer le ou lots pour lesquels l'Assureur se porte candidat.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (D.U.M.E.), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016 Étapes à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez oui. - Précisez si vous satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques, y compris lorsqu'il s'agit d'une société simple, participe conjointement à la procédure de passation du marché, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Les participants à un groupement d'opérateurs économiques doivent désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette mention est indiquée dans la partie II.B du DUME. Si le soumissionnaire fait appel à la capacité de tiers, conformément à l'article 73, §1er, de l'AR Passation, afin de satisfaire aux exigences posées au titre de la sélection qualitative, ce tiers doit remplir son DUME et répondre à la question reprise à la partie II.C du DUME et chacun de ces sous-traitants doit également remplir un DUME distinct (parties II, sections A et B et III) et ce indépendamment de la fourniture d'une déclaration d'engagement. Le formulaire de demande de participation doit être accompagné des pièces suivantes : Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion) Le candidat soumissionnaire doit compléter le(s) DUME(s), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'

exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Conformément à l'article 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, Le soumissionnaire joint à son offre, sous peine d'exclusion, les informations attestant qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 ; * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix postes 1 et 2

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 110

Critère:

Type: Qualité

Description: Conditions de qualité des garanties (uniquement poste 1)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Qualité

Description: Engagement sur la durée (poste 1 et 2)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5994/LF/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 31/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Responsabilité Civile Expérimentations Cliniques

Description: Responsabilité Civile Expérimentations Cliniques

Identifiant interne: Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026_2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il dispose de fonds propres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire devra, sous peine de non-sélection, avoir une marge de solvabilité de minimum 110% par année et pour les 2 derniers exercices comptables disponibles.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Une liste des principales prestations similaires au présent marché au cours des trois dernières années à dater de la publication du guide de sélection.

En cas de remise d'offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire joindra alors chacun des certificats requis. Une attestation peut recouvrir plusieurs lots. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire démontre, avec sa liste, qu'il dispose, par année, d'un minimum de deux références de services similaires pour : - le lot 1 poste 1 - le lot 2 - le lot 3

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Critères de sélection L'attestation d'agrément délivrée par la FSMA ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer le ou les lots d'assurances spécifiques pour lesquels une offre devra être déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique Le soumissionnaire fournit une Attestation sous forme d'agrément Loi 1967 à exercer le ou lots pour lesquels l'Assureur se porte candidat.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (D.U.M.E.), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016 Étapes à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez oui. - Précisez si vous êtes satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques, y compris lorsqu'il s'agit d'une société simple, participe conjointement à la procédure de passation du marché, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Les participants à un groupement d'opérateurs économiques doivent désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette mention est indiquée dans la partie II.B du DUME. Si le soumissionnaire fait appel à la capacité de tiers, conformément à l'article 73, §1er, de l'AR Passation, afin de satisfaire aux exigences posées au titre de la sélection qualitative, ce tiers doit remplir son DUME et répondre à la question reprise à la partie II.C du DUME et chacun de ces sous-traitants doit également remplir un DUME distinct (parties II, sections A et B et III) et ce indépendamment de la fourniture d'une déclaration d'engagement. Le formulaire de demande de participation doit être accompagné des pièces suivantes : Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion) Le candidat soumissionnaire doit compléter le(s) DUME(s), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Conformément à l'article 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, Le soumissionnaire joint à son

offre, sous peine d'exclusion, les informations attestant qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 ; * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 80

Critère:

Type: Qualité

Description: Conditions de qualité des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

Critère:

Type: Qualité

Description: Engagement sur la durée

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 5

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5994/LF/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 31/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Responsabilité Civile des Administrateurs

Description: Responsabilité Civile des Administrateurs

Identifiant interne: Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026_3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il dispose de fonds propres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire devra, sous peine de non-sélection, avoir une marge de solvabilité de minimum 110% par année et pour les 2 derniers exercices comptables disponibles.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Une liste des principales prestations similaires au présent marché au cours des trois dernières années à dater de la publication du guide de sélection.

En cas de remise d'offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire joindra alors chacun des certificats requis. Une attestation peut recouvrir plusieurs lots. Niveau(x) minimal(aux): Le

soumissionnaire démontre, avec sa liste, qu'il dispose, par année, d'un minimum de deux références de services similaires pour : - le lot 1 poste 1 - le lot 2 - le lot 3

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Critères de sélection L'attestation d'agrément délivrée par la FSMA ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer le ou les lots d'assurances spécifiques pour lesquels une offre devra être déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique Le soumissionnaire fournit une Attestation sous forme d'agrément Loi 1967 à exercer le ou lots pour lesquels l'Assureur se porte candidat.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (D.U.M.E.), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016 Étapes à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez oui. - Précisez si vous satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques, y compris lorsqu'il s'agit d'une société simple, participe conjointement à la procédure de passation du marché, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Les participants à un groupement d'opérateurs économiques doivent désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette mention est indiquée dans la partie II.B du DUME. Si le soumissionnaire fait appel à la capacité de tiers, conformément à l'article 73, §1er, de l'AR Passation, afin de satisfaire aux exigences posées au titre de la sélection qualitative, ce tiers doit remplir son DUME et répondre à la question reprise à la partie II.C du DUME et chacun de ces sous-traitants doit également remplir un DUME distinct (parties II, sections A et B et III) et ce indépendamment de la fourniture d'une déclaration d'engagement. Le formulaire de demande de participation doit être accompagné des pièces suivantes : Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion) Le candidat soumissionnaire doit compléter le(s) DUME(s), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Conformément à l'article 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, Le soumissionnaire joint à son offre, sous peine d'exclusion, les informations attestant qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 ; * Le DUME, par lequel

l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

Critère:

Type: Qualité

Description: Conditions de qualité des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 25

Critère:

Type: Qualité

Description: Engagement sur la durée

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 5

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5994/LF/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 31/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: Assistance voyages

Description: Assistance voyages

Identifiant interne: Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026_4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il dispose de fonds propres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire devra, sous peine de non-sélection, avoir une marge de solvabilité de minimum 110% par année et pour les 2 derniers exercices comptables disponibles.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Une liste des principales prestations similaires au présent marché au cours des trois dernières années à dater de la publication du guide de sélection.

En cas de remise d'offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire joindra alors chacun des certificats requis. Une attestation peut recouvrir plusieurs lots. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire démontre, avec sa liste, qu'il dispose, par année, d'un minimum de deux références de services similaires pour : - le lot 1 poste 1 - le lot 2 - le lot 3

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Critères de sélection L'attestation d'agrément délivrée par la FSMA ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer le ou les lots d'assurances spécifiques pour lesquels une offre devra être déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique Le soumissionnaire fournit une Attestation sous forme d'agrément Loi 1967 à exercer le ou lots pour lesquels l'Assureur se porte candidat.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (D.U.M.E.), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016 Étapes à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez oui. - Précisez si vous satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques, y compris lorsqu'il s'agit d'une société simple, participe conjointement à la procédure de passation du marché, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Les participants à un groupement d'opérateurs économiques doivent désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette mention est indiquée dans la partie II.B du DUME. Si le soumissionnaire fait appel à la capacité de tiers, conformément à l'article 73, §1er, de l'AR Passation, afin de satisfaire aux exigences posées au titre de la sélection qualitative, ce tiers doit remplir son DUME et répondre à la question reprise à la partie II.C du DUME et chacun de ces sous-traitants doit également remplir un DUME distinct (parties II, sections A et B et III) et ce indépendamment de la fourniture d'une déclaration d'engagement. Le formulaire de demande de participation doit être accompagné des pièces suivantes : Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion) Le candidat soumissionnaire doit compléter le(s) DUME(s), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Conformément à l'article 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, Le soumissionnaire joint à son offre, sous peine d'exclusion, les informations attestant qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 ; * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la

loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 80

Critère:

Type: Qualité

Description: Conditions de qualité des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

Critère:

Type: Qualité

Description: Engagement sur la durée

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 5

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5994/LF/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 31/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: Accidents corporels- Individuelle Accidents

Description: Accidents corporels- Individuelle Accidents

Identifiant interne: Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026_5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il dispose de fonds propres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire devra, sous peine de non-sélection, avoir une marge de solvabilité de minimum 110% par année et pour les 2 derniers exercices comptables disponibles.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Une liste des principales prestations similaires au présent marché au cours des trois dernières années à dater de la publication du guide de sélection.

En cas de remise d'offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire joindra alors chacun des certificats requis. Une attestation peut recouvrir plusieurs lots. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire démontre, avec sa liste, qu'il dispose, par année, d'un minimum de deux références de services similaires pour : - le lot 1 poste 1 - le lot 2 - le lot 3

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Critères de sélection L'attestation d'agrément délivrée par la FSMA ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer le ou les lots d'assurances spécifiques pour lesquels une offre devra être déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique Le soumissionnaire fournit une Attestation sous forme d'agrément Loi 1967 à exercer le ou lots pour lesquels l'Assureur se porte candidat.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (D.U.M.E.), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016 Étapes à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez oui. - Précisez si vous satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques, y compris lorsqu'il s'agit d'une société simple, participe conjointement à la procédure de passation du marché, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Les participants à un groupement d'opérateurs économiques doivent désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette mention est indiquée dans la partie II.B du DUME. Si le soumissionnaire fait appel à la capacité de tiers, conformément à l'article 73, §1er, de l'AR Passation, afin de satisfaire aux exigences posées au titre de la sélection qualitative, ce tiers doit remplir son DUME et répondre à la question reprise à la partie II.C du DUME et chacun de ces sous-traitants doit également remplir un DUME distinct (parties II, sections A et B et III) et ce indépendamment de la fourniture d'une déclaration d'engagement. Le formulaire de demande de participation doit être accompagné des pièces suivantes : Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion) Le candidat soumissionnaire doit compléter le(s) DUME(s), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Conformément à l'article 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, Le soumissionnaire joint à son offre, sous peine d'exclusion, les informations attestant qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 ; * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016

relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 80

Critère:

Type: Qualité

Description: Conditions de qualité des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

Critère:

Type: Qualité

Description: Engagement sur la durée

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 5

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5994/LF/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 31/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Université Libre de Bruxelles

Numéro d'enregistrement: BE 0407.626.464

Adresse postale: Avenue Franklin D. Roosevelt 50

Ville: Bruxelles

Code postal: 1050

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: marches.publics@ulb.be

Téléphone: +32 26502111

Adresse internet: <http://www.ulb.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Numéro d'enregistrement: DAF EMP

Adresse postale: Avenue F. D. Roosevelt, 50 - CP150

Ville: Ixelles

Code postal: 1050

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: marches.publics@ulb.be

Téléphone: +32 26502311

Adresse internet: <http://www.ulb.be/>

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Numéro d'enregistrement: BE 0308.357.753

Adresse postale: Rue des quatre bras, 13

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: bxl.tpi.greffe.civil@just.fgov.be

Téléphone: +32 25086361

Adresse internet: <https://www.tribunaux-rechtbanken.be/fr/tribunal-de-premiere-instance-francophone-de-bruxelles>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0004

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0005

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

14a43aa3-bfa9-4b5d-a802-6402d80d8e53-01

Principale raison du changement

:

Mise à jour d'informations

Description

:

Les documents du marché ont été modifiés le 22/07/26 (point I.4 Aptitude à exercer l'activité professionnelle)

10.1. Changement

Identifiant de la section: PROCEDURE

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 488718c7-25ef-4526-9d9f-83f080ab3e59 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 22/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 22/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 513530-2026

Numéro de publication au JO S: 141/2026

Date de publication: 24/07/2026